

DEL2025_04_107

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE ANCIEN – APPROBATION DE LA CONCESSION LONGUE DURÉE DE 9 EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT PUBLIC PLACE DE LA HALLE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2024_11_173

Sur proposition de Ludovic PEDRO.

Dans le cadre de la restructuration du centre-ville ancien, et à l'issue d'une consultation auprès de plusieurs promoteurs, la Ville de Montfermeil a décidé de faire confiance à Garona pour réaliser un ensemble de trois projets sur des fonciers communaux contraints.

Le premier programme, situé à l'angle de la rue de la Tuilerie et de la rue Delagarde a été livré récemment.

Par ailleurs, après de longs mois de commercialisation infructueuse, et compte tenu de la conjoncture économique, la Ville de Montfermeil a autorisé le promoteur Garona à céder, en VEFA, les deux autres programmes prévus, situés Place de la Halle et rue de la Halle/rue des Perriers, à Immobilière 3F.

Après échanges entre Garona, Immobilière 3F et la municipalité, il est apparu que la configuration du parking prévu initialement au sous-sol de la résidence Victoire, place de la Halle, ne serait pas optimale du fait de l'accès via un ascenseur à voiture. Il a donc été convenu, après recherches de différentes solutions, que neuf places de stationnement leur seraient réservées sur le parking public attendant au futur programme.

DEL2025_04_107

Cette modification a fait l'objet d'un permis de construire modificatif accordé le 26 septembre 2024 à la SCCV Montfermeil, société créée par Garona pour porter les trois opérations suscitées, dans le cadre duquel la Ville de Montfermeil s'est engagée à mettre à disposition du promoteur et du futur propriétaire neuf places de stationnement publiques.

Par délibération 2024_11_173 du 26 novembre 2024, le Conseil Municipal a approuvé la concession longue durée de 15 ans, pour neuf places de stationnement dans le parking public attenant et son avenant.

Toutefois, il s'avère que certaines modalités prévues dans les documents approuvés précités doivent être modifiées, à la suite de la demande d'Immobilière 3F, qui exploitera in fine les neuf places de stationnement public concédées.

Il est donc nécessaire d'approuver la concession longue durée et son avenant, modifiés.

Vu le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les nombreuses actions menées par la Ville de Montfermeil pour restructurer le centre-ville ancien,

Vu la délibération n°2022_03_037 du Conseil Municipal du 31 mars 2022 relative à la cession de trois terrains communaux au promoteur Garona,

Vu le permis de construire modificatif n° 093 047 20 C 0029 délivré le 26 septembre 2024 à la SCCV Montfermeil relatif à la construction de 14 logements sur un terrain sis 3-9 place de la Halle,

Vu le courrier adressé par la Ville de Montfermeil à Garona en date du 25 septembre 2024 relatif à la mise à disposition du promoteur de neuf places de stationnement dans le parking public attenant,

Vu la délibération 2024_11_173 du Conseil Municipal du 26 novembre 2024 approuvant la concession longue durée de 15 ans, pour neuf places de stationnement dans le parking public attenant et son avenant.

Considérant que les droits et obligations des neuf places de stationnement public concédées à la SCCV Montfermeil seront ensuite cédées à Immobilière 3F, par voie d'avenant à la concession initiale,

Considérant que certaines modalités prévues dans les documents approuvés précités doivent être modifiées, à la suite de la demande d'Immobilière 3F,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver la concession, pour une durée de 15 ans, de neuf places de stationnement public à la SCCV Montfermeil dans le cadre de l'opération de construction sise 3-9 place de la Halle, et son avenant, ci-annexés,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la concession, les avenants et tout document y afférent,
- De fixer le tarif de la concession longue durée de 15 ans à 10 000€ HT par place, soit un montant de 90 000€ HT pour les neuf places de stationnement public.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :
35 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO,

DEL2025_04_107

Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 12-05-2025

Au Représentant de l'Etat

Publié le 12 05 2025

Montfermeil, le 12.05.2025

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)